

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Mutations identitaires et complexité du lien social : approche sociologique de l'intégration et de l'exclusion

Ali Aït Abdelmalek

Volume 5, Number 1, octobre 2009

Sur le thème de la relation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038620ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038620ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Aït Abdelmalek, A. (2009). Mutations identitaires et complexité du lien social : approche sociologique de l'intégration et de l'exclusion. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 5(1), 31–49. <https://doi.org/10.7202/038620ar>

Article abstract

In modern societies, attention is more and more requested due to the weakening of social bonds. We will present the relationships between individuals and society through a different perspective, one that requires a person to think about the concept of “social demand” and to adopt an historical perspective. Nowadays, neither theoretical controversies, nor discussions about determinism have disappeared. Beyond the quarrels in the interpretation of social bonds emerges a progressively more original model of scientific character that we have to appreciate for its true value.

Mutations identitaires et complexité du lien social : approche sociologique de l'intégration et de l'exclusion

ALI AÏT ABDELMALEK

Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne

Pour l'heure, il semble bien que les gens unanimement désignés comme marginaux, inadaptés ou handicapés soient à la société moderne ce que les *pharmakoi* étaient aux Athéniens, c'est-à-dire à la fois le mal et le remède¹.

La sociologie, science de l'action humaine, est à la fois compréhensive des conduites individuelles ou collectives. Explicative, elle établit des régularités et insère des conduites partielles dans les ensembles qui leur donnent un sens².

Les progrès les plus marquants accomplis dans la réflexion sur les phénomènes sociaux ont vu le jour en périodes de crise ou à propos d'une crise, lorsque les événements débordent les cadres accoutumés et les solutions traditionnelles. Car nous ne percevons spontanément que le changement. Dans les sociétés modernes, l'attention est de plus en plus sollicitée par l'affaiblissement des liens sociaux. L'approche qui est privilégiée ici ne prétend nullement à une quelconque exhaustivité; il s'agit, plus

¹ Colette Pétonnet, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.

² Raymond Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, [1967] 1976.

modestement de présenter un éclairage spécifique concernant les interactions entre individus et société, dont la compréhension nécessite au préalable une réflexion sur la notion de « demande sociale » et l'adoption d'un point de vue historique. La reconnaissance de la sociologie comme discipline à part entière est, en effet, l'aboutissement d'un long cheminement au sein duquel se sont affrontés de nombreuses écoles. De nos jours, les controverses théoriques n'ont pas disparu et les discussions relatives au déterminisme (conditionnement, milieu d'origine) demeurent très animées. Comme l'a montré Alain Eraly, les « alternatives » proposées peuvent prendre plusieurs formes :

Soit on résume l'acteur à sa subjectivité : esprit sans matérialité, faisceau d'émotions, de perceptions ou d'intentions. Le social, dans ce cas, est toute intériorité. Soit, au contraire, l'homme n'est rien d'autre que l'aveugle porteur d'une structure cachée, d'un ordre transcendant ou de lois inflexibles : son *cogito* est vide, son « je » n'est au mieux qu'un je épiphénoménal, un fétiche, un autre. Le social est alors extériorité.

Soit on ne distingue dans la réalité que des individus frileusement cachés derrière leurs contours. Le social est constitué d'atomes. Soit on se hâte de survoler ces corps singuliers, de fondre le particulier dans l'universel, dans une totalité. Le social est système.

Soit on néglige la part d'intentionnalité des actions humaines, on n'en remarque que des invariants : besoins, normes, habitus. Le social est contrainte, reproduction. Soit on ne distingue dans les actions des hommes – groupes, etc. – que leur rationalité : contextes objectifs, stratégies adéquates, conséquences intentionnées. Reconnue ou pas, l'intention est partout, même dans l'histoire : tout est voulu, tout « arrange bien » au moins certains (groupe d') acteurs. Le social ici est production, stratégie [...]

Soit on prend des instantanés des systèmes sociaux [...], on examine leur autonomie, on la soumet à l'étude comparative. Le social est stabilité, statique, synchronie. Soit on étudie leur physiologie, on montre comment ils se produisent, se modifient, s'adaptent. Le social est alors changement, dynamique, diachronie³.

Au-delà de ces querelles ou de ces conflits d'interprétation des liens sociaux, émerge peu à peu une figure originale de scientifi-

³ Alain Eraly, « L'action et la structure chez Anthony Giddens », *Revue de l'Institut de sociologie*, 1984, n^{os} 1-2, 1984, p. 300-301.

cité qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur, à conditions toutefois d'éviter deux écueils :

Un sociologisme autoritaire qui se fait fort de traiter les faits sociaux par les exigences souvent imaginaires d'un système auquel sont généralement prêtées des intentions ou des finalités de domination ou de reproduction, et un impressionnisme qui réduit l'interaction⁴ sociale à une rhapsodie de contacts privés, contingents et discontinus .

1. Une demande sociale : la compréhension des liens sociaux

L'une des illusions fondatrices de la sociologie a sans doute été que la société, aux prises avec les difficultés de sa transformation, lui demandait quelque chose. Il existerait ainsi, pour prolonger ici les analyses de François Aballéa⁵, une « demande sociale » d'explication de la société et de compréhension de sa genèse, de son fonctionnement et de son devenir. Mais peut-on répondre à des questions biaisées sans remettre en cause la responsabilité du sociologue? Les mises en garde des auteurs du *Métier de sociologue* apparaissent donc plus que jamais d'actualité quand ils soulignent que « comme toute production intellectuelle, la production sociologique porte la marque de la demande à laquelle elle répond, qu'il s'agisse de demandes expresses et spécifiées des commanditaires de recherches ou de demandes diffusées du grand public intellectuel⁶ ». Plus loin, ils estimaient que lorsque « la sociologie devient une science appliquée répondant à une demande bureaucratique, publique ou privée, elle tend à perdre partiellement la liberté de définir elle-même ses choix de recherche et du même coup, elle tend à se poser les questions que lui posent ses clients⁷ ».

À cet égard, doit-on souscrire au jugement sévère d'Alain Caillé, quand il prétend que « dès lors qu'elles se sont laissées

⁴ François Bourricaud, Préface à l'ouvrage de Jean-Gustave Padioleau, *L'Ordre social. Principes d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 11.

⁵ François Aballéa, « Demande sociale et commande publique », *Recherche sociale*, n° 136, octobre-décembre 1995, p. 7-22.

⁶ Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas, 1983.

⁷ *Ibid.*, p. 107.

coloniser par l'État administratif, qu'elles ont cessé de croire au bien-fondé de leurs propres questions, qu'elles se sont mises à répondre à la "demande sociale" d'être utiles, [les sciences sociales] n'ont plus répondu à rien du tout et sont devenues inutiles⁸ »? Ou doit-on estimer, au contraire, que la pensée ne se développe que confrontée à la demande sociale et que si « [la sociologie] doit rester pure, elle doit se préoccuper de son application [car, comme le disait Durkheim] elle ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'avait pas d'utilité pratique⁹ ». En fait, il y a deux façons de concevoir la demande sociale selon que l'on met l'accent sur le substantif (la demande) ou sur le qualitatif (sociale). Quand on met l'accent sur le qualitatif social – par exemple, dans la volonté de « retisser du lien social », dans la société moderne! – on entend signifier qu'il y a tout un champ de la demande qui n'est pas réductible à l'économique, au politique, à la technique, au psychologique, et qu'il existe dans toute société, dans toute collectivité, un besoin de régulation des rapports sociaux, de maintenance, de construction du lien social qu'il faut prendre en compte quand bien même il ne s'exprime pas immédiatement. Ainsi, répondre à la demande sociale, c'est alors prendre en charge cette dimension, cette demande, explicite parfois, plus souvent implicite, de tissage du lien social. En effet, le social existe dans sa spécificité et il imprègne l'ensemble des rapports entre les individus et les groupes, quand bien même ceux-ci sont médiatisés par la technique ou l'économique; il n'est pas, loin s'en faut, réductible à la psychologie des individus qui les composent. Ce que fait le sociologue, c'est révéler que la réponse utile et efficace à toute demande de quelque nature que ce soit, doit tenir compte de la structure des rapports sociaux, des problèmes de pouvoir, des conflits de classe, des contraintes des cultures sociales ou locales...

⁸ Alain Caillé, *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli des politiques*, Paris, La découverte, 1993.

⁹ Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, coll. « Quadrige » [1925] 2007 (Extrait de l'*Année Sociologique*, seconde série, 1923-24, t. 1).

Si, au contraire, on met l'accent sur le substantif, sur la demande, on est conduit à s'interroger sur les modalités d'expression de celle-ci, à statuer sur les correspondances ou les décalages entre la réalité de la demande et sa formulation, et sur la façon dont le sociologue la perçoit. La demande sociale existe-t-elle? Nous postulons qu'elle est un construit social historique et relatif de ceux qui s'autorisent à parler en son nom. En fait, derrière cette interrogation, classique en sociologie, s'opposent sur presque tous les sujets et dans presque tous les champs, les approches objectivistes et substantialistes, et une approche constructiviste ou relativiste qui met en évidence que toute réalité sociale est construite à travers les représentations contingentes que l'on a et qui sont la seule réalité accessible.

On peut dire qu'historiquement, la sociologie¹⁰, dont la malédiction est peut-être d'avoir un objet qui parle¹⁰ s'est construite sur la dénonciation de l'illusion de la transparence et l'affirmation du principe de la non conscience; c'est ce que Marx exprimait, avec concision et force, quand il écrivait dans *l'Introduction à la critique de l'économie politique* : « Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, indépendants de leur volonté¹¹ ». Weber et Durkheim ne pensaient pas autrement. Cette position qui postule, à la suite de Bachelard, l'extériorité de l'objet de la connaissance par rapport au chercheur, la nécessité de rompre avec ce que Durkheim appelle les prénotions, donc de pratiquer une coupure épistémologique, a cependant été fortement contestée par la sociologie phénoménologique, et notamment par l'ethnométhodologie. On retrouve ici, résumée, l'oscillation entre ces deux pôles de fonction critique et de neutralité, toute l'histoire de la sociologie et des sociologues. La spécificité du sociologue, immergé dans son objet, c'est-à-dire à la fois objet et sujet, tout en se voulant sujet dans l'objet, a bien sûr fait couler beaucoup d'encre. Jusqu'à ce que l'on parle de science impossible. Plus vraisemblablement,

¹⁰ Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *op. cit.*, p. 64.

¹¹ Karl Marx, *Introduction à la critique de l'économie politique*, dans Œuvres, Économie I, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », [1859] 1965.

comme l'a souligné Edgar Morin, il s'agit d'un défi à relever au milieu de contraintes, dont il faut avoir conscience : d'une part, toute sociologie est marquée par son époque, c'est-à-dire par la perception que la société a d'elle-même; la rigueur et le détachement de la démarche scientifique ne parviennent pas à créer des rapports d'extériorité entre la discipline et son objet¹². D'autre part, l'objet, à savoir la société, est en mutation permanente. Il s'agit beaucoup plus que d'un mouvement de l'objet, il s'agit de sa transformation infinie, et notamment des mutations des rapports et des liens sociaux.

Ainsi, *Les règles de la méthode sociologique* de Durkheim laissent ouverte la question de l'origine du lien social. L'auteur dit poser un axiome dont la causalité ne peut rendre compte : « L'harmonie de la société avec elle-même », ou la « solidarité ». On notera que cette problématique crée la cohérence de toute son œuvre¹³.

2. Individualisme, division du travail et rupture des liens sociaux

Dans son premier ouvrage, *De la division du travail social* (1893), Durkheim utilise une typologie, courante au XIX^e siècle, entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes. Chaque type de société se caractérise, selon lui, par deux phénomènes sociaux de nature différente : la conscience collective et la division du travail. La conscience collective trouve ses racines dans la solidarité entre les individus créant ainsi leur « milieu interne ». Ces deux phénomènes sont structurellement liés. La solidarité mécanique ou par similitude, propre aux sociétés traditionnelles (conscience collective forte / division du travail faible), fait place à la société organique des sociétés modernes (conscience affaiblie / division du travail forte) (voir le tableau ci-après). Mais, il reste lourd de menaces quant au maintien de l'harmonie primitive du lien social.

¹² Edgar Morin, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984. Cf. Les deux premiers chapitres.

¹³ Gilles Ferréol et Jean-Pierre Noreck, *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 17.

Tableau 1

Formes du lien social dans la sociologie de Duhkheim

Formes de solidarité (et de lien) Traits essentiels	Mécanique	Organique
Principe de fonctionnement	Similitude (ou ressemblance)	Différenciation
Caractérisation de la société	Primitive (segmentaire ou alvéolaire)	Moderne
Prégnance de la conscience collective	Cette conscience est coextensive à l'existence tout entière. Elle s'exprime avec beaucoup de force (rigueur accrue des châtiements infligés à ceux qui violent les interdits)	Chacun est désormais libre de croire, de vouloir et d'agir selon ses propres préférences en des nombreuses circonstances. Une moindre intensité, mais une plus grande permissivité du corps social)
Type de droit	Répressif	Restitutif ou coopératif

Cette thèse ne démontre pas le caractère inéluctable d'une telle évolution. L'explication proposée par Durkheim ne convainc pas : l'accroissement du volume et celui de la densité de population aurait pu entraîner une division du travail accrue. Il faudrait, alors, expliquer les causes de telles variations démographiques.

Cette problématique générale est abandonnée dans les ouvrages suivants. Toute explication pose la question de la vérification des conclusions par confrontation avec les faits, en ayant présent à l'esprit que les faits eux-mêmes résultent de certains choix. L'opposition que met en lumière Durkheim entre les systèmes juridiques essentiellement répressifs (le coupable doit être exclu momentanément ou définitivement de la communauté) qu'il juge propres aux sociétés primitives et traditionnelles et les mesures plus redistributives (la victime doit être indemnisée) marquant l'émergence d'un droit coopératif, soulève des objections. La principale réside dans l'observation de nombreuses

manifestations des deux types de justice dans les deux types de société. Ainsi, l'effort constant de l'auteur fut de montrer comment les changements du milieu social modifient la pensée de l'homme sous toutes ses formes, les relations sociales et les liens sociaux, et notamment le droit considéré comme l'une de ses manifestations les plus faciles à étudier objectivement. Durkheim – dont nous nous sommes efforcés de résumer jusqu'ici les apports essentiels de sa pensée à la sociologie du lien social – n'utilisera plus la division du travail comme seule variable décisive du changement social. Comment alors vérifier cette intuition d'une harmonie préétablie du lien social?

Nous n'avons pas cherché l'énigme cachée du lien social, mais tenté de rendre compte moins du passage de liens sociaux horizontaux (tradition, territoire, ruralité) aux liens sociaux verticaux (modernité, profession, urbanité), que de ce que nous avons nommé, ailleurs, la complexification des formes de constructions identitaires, et, partant, des liens sociaux¹⁴.

3. Identité territoriale et identité professionnelle

Le concept d'identité est un concept « polymorphe » et « polysémique », donc en quelque sorte une sorte de « concept écran » et, dans le même temps, un outil fondamental d'analyse du social, du fonctionnement de la société... il nous fallait, pour cela, clarifier sa signification, sa définition et surtout ses dimensions heuristiques, son champ d'application et ses limites... dans nos recherches, nous avons choisi de réfléchir après une mise à plat des quatre formes principales de construction identitaire – on peut parler de hiérarchisations sociales, de classements, qui ne sont pas donnés une fois pour toutes mais les individus « font avec » : le sexe, l'âge, le territoire et la profession... En particulier aux deux dernières (au-delà des items ou indicateurs statistiques) :

¹⁴ Ali Aït Abdelmalek (*Territoire et profession : essai sociologique sur les formes de constructions identitaires modernes*, Cortyl-Wodon, Intercommunications et E.M.E. - S.p.r.l., 2005. et Ali Aït Abdelmalek (dir.), *Le territoire : entre l'Europe et l'État-nation*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2006 (Chapitre 1 « Cultures de l'espace : mono-territorialité et pluri-territorialité » de la Partie 1, Territoire, de la notion au concept, p. 23-41).

les rapports entre territoire et profession; ainsi, les grands auteurs de Marx (le capital et le travail comme nouvelles formes de rapport sociaux) à Weber (le désenchantement du monde et le processus de rationalisation, la bureaucratie et le capitalisme), en passant par Durkheim, Proudhon ou encore Saint Simon ont tous, chacun à leur manière, pensé les mutations de la société en termes de modernisation, d'industrialisation mais aussi, concernant l'objet de la présente réflexion, de passage du territoire à la profession (solidarité organique et solidarité mécanique, communauté et société, etc.); contre cette vision évolutionniste (et scientiste), on a pensé qu'il fallait remettre en cause cette thèse, notamment celle de Bertrand Badie (science politique), de « la fin des territoires »; certes, aujourd'hui, ne pas avoir d'identité professionnelle, c'est prendre le risque de ne plus avoir d'identité sociale mais nous pensons que la réalité est plus complexe, et peut s'analyser en termes de complexification des formes de construction identitaire : le territoire est autant travaillé par les mutations du travail et des professions que les métiers sont touchés par les changements qui affectent les territoires local, régional, national, européen et mondial. Mais, pour mieux appréhender cette intégration par la profession ou par le territoire, on peut s'interroger : que se passe-t-il quand cette l'intégration n'a pas lieu ou quand, en d'autres termes, les liens communautaires disparaissent (ou diminuent), conséquences négatives de l'affaiblissement des institutions?

4. Déstructuration du monde du travail et exclusion sociale

L'exclusion, comme l'a souvent rappelé Serge Paugam¹⁵, est aujourd'hui au cœur du discours public, sans qu'on sache très bien ce qui se cache derrière le terme. Pourtant, les problèmes du marché de l'emploi, la dégradation des liens sociaux et les

¹⁵ Construit dans un souci constant de clarté et de pédagogie, l'ouvrage dirigé par Serge Paugam (*L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996) est une somme indispensable pour quiconque se sent concerné par la « fracture sociale », et complète utilement l'excellent ouvrage publié par Robert Castel (*Les métamorphoses de la question sociale. Une Chronique du salariat*, Fayard, 1995).

risques de marginalisation de populations entières suscitent dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales des travaux d'une grande richesse, mais souvent difficilement accessibles. La présente contribution s'efforce ainsi d'abord de clarifier le concept d'exclusion à travers les principaux auteurs – i.e. les précurseurs et les fondateurs de la sociologie comme discipline, à partir de la fin du XIX^e siècle – mais aussi à travers les approches complémentaires de la psychologie sociale, du droit ou de l'économie. Elle s'attache ensuite à éclairer la complexité de la réalité sociale.

Le terme d'exclusion est particulièrement difficile à circonscrire : la marge est frontière et sont « intégrés » les individus et les groupes inscrits, aujourd'hui, dans les réseaux de producteurs de la richesse et de la reconnaissance sociales; seraient exclus ceux qui ne participeraient en aucune manière à ces échanges réglés. Mais, on le sait, entre ces deux types de situations existe une gamme de positions intermédiaires plus ou moins stables! Caractériser l'exclusion, c'est la situer au sein de cet espace social, éloignée du foyer des valeurs dominantes, mais cependant reliée à elles puisque le « marginal », comme le dit Robert Castel, « porte le signe inversé de la norme qu'il n'accomplit pas¹⁶ ».

De nombreux chercheurs ont déjà relevé et analysé le passage d'une politique sociale de « fixation » du personnel à l'entreprise (i.e. : le fameux paternalisme patronal et dans les institutions publiques, l'université par exemple) à une politique de mobilité. Mais on peut se demander si c'est bien là le bon concept! Ainsi, quand, à la fin des années 1970, Raymond Barre expliquait le taux de chômage par le refus ou la résistance à la mobilité, on pouvait penser qu'il se moquait du monde, compte tenu du décalage quantitatif entre offres et demandes d'emploi. Mais après lecture du livre, ce point de vue de l'ancien Premier

¹⁶ Robert Castel, « Les marginaux dans l'histoire », dans Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996, p. 32-41. La question des inégalités a été débattue et abordée, sociologiquement, dans l'ouvrage de Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

ministre et économiste réputé est plus compréhensible, puisque le taux de chômage n'est plus analysé comme forme d'exclusion sociale, mais bien comme le résultat d'une politique de mobilité forcée... On peut en fait parler aujourd'hui aussi bien d'une politique de déstabilisation ou de déstructuration sociale ou encore de politique de reprise en main de la décision concernant le volume des effectifs et la politique du personnel. On assiste en effet à une sorte de chassé-croisé entre demande syndicale et offre patronale. Les syndicats assumaient traditionnellement la protection de l'emploi des travailleurs de l'entreprise (privée ou publique), on veut leur reprendre ce rôle. Par contre les syndicats et les travailleurs n'avaient aucun rôle dans le domaine du travail et de son organisation : on veut les attirer à ce nouveau rôle et les y faire participer ou s'exprimer alors qu'ils ne demandaient rien. On leur reprend les acquis en matière d'emploi pour leur donner ce qu'ils ne réclament pas en matière de travail. Ce qui n'est que rarement exprimé par les chercheurs en sciences sociales à propos du chômage et de la mobilité, l'est par contre beaucoup plus clairement à propos de la politique de précarisation. Il apparaît nettement que la politique actuelle, en France et en Europe, n'a pas seulement des buts économiques : elle est toute pleine d'intentions et d'effets sociaux; il s'agit du contrôle de la main d'œuvre. Par la précarisation comme par le chômage, on rend les gens tributaires et dépendant de l'assistance étatique, on détruit la résistance sociale et les conditions de mobilisation. Mais qu'est-ce qu'une société de l'exclusion?

5. Questions posées à propos des objets de recherche : l'exclusion au centre des problématiques sociologiques du lien social

Les sociologues ont fait, après Émile Durkheim, de la solidarité, un trait essentiel des liens sociaux. C'est à partir du concept de « solidarité-conflictuelle » que peut se comprendre tout un ensemble de phénomènes sociaux. Les difficultés sociales et individuelles (mutation des rapports familiaux, chômage, faillites) donnent lieu, non à la disparition de tout lien de solidarité,

mais à des initiatives et à des formes différentes de la solidarité. En fait, la notion d'exclusion est saturée de sens, de non-sens et de contresens (cf. modes intellectuelles et universitaires)! Finalement, on arrive à lui faire dire à peu près n'importe quoi, et l'éclatement du terme nécessite, donc, un effort soutenu de rigueur scientifique (opposition au sentimentalisme généreux d'une solidarité qu'on ne pratique guère – cf. sermons des hommes politiques et hommes d'Église!). Notre époque n'est plus celle de la Communauté, mais celle de la Société, selon les analyses, classiques aujourd'hui, de Ferdinand Tönnies, de plus en plus anonyme, impersonnelle, parfois même sans communication.

L'exclusion renvoie, d'abord, à certaines populations : personnes âgées, handicapés, jeunes en difficultés, parents seuls incapables de subvenir aux besoins familiaux, les isolés « suicidaires », les drogués, les alcooliques, mais aussi certaines minorités ethniques, sans oublier le chômage de longue durée, généré par la modernisation de l'appareil productif, et même par la transformation des relations de travail. On peut ainsi parler de population « cible », en matière d'exclusion. De plus, les exclus sont parfois rejetés physiquement (racisme), géographiquement (ghetto) ou matériellement (pauvreté). Ils sont exclus des richesses matérielles et intellectuelles. L'exclu, c'est celui qui est rejeté « hors de nos espaces », de nos marchés matériels et/ou symboliques, « hors de nos valeurs ».

Mais le phénomène d'exclusion pose, aussi, le rapport entre les catégories; il s'agit de rassembler tous ceux qui sont stigmatisés sous une étiquette négative commune, qui sont, comme on le dit parfois, en rupture du lien social (individus exclus) ou encore, « en perte de valeur collective » (société). On doit étudier, ainsi, les exclus dans une « société de rejet »¹⁷. Il faut donc parler, en même temps d'exclusion et d'insertion. En termes politiques, l'assimilation souligne, le plus souvent, l'« unité nationale » (comme ultime espace de référence à préserver). L'insertion concerne, notamment, l'étranger. Pour les économis-

¹⁷ Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

tes (*homo æconomicus*), il faut participer aux échanges matériels généralisés (producteurs et consommateurs). Les sociologues et les psychologues insistent, pour leur part, sur les « seuils de normalité », sur la pression sociale de l'environnement proche ou lointain (l'échec social, c'est, en fait, un échec à accéder au modèle dominant des représentations de la norme). La question centrale de la problématique proposée dans cet article s'interroge sur le pourquoi, et le comment, du fait que les hommes vivent ensemble; il s'agit d'une analyse du lien social et, à cet égard, on peut noter que la clinique et la « pathologie » donnent à voir la normalité!

Rappelons le point de vue des grands auteurs :

- i. Émile Durkheim se préoccupe essentiellement du lien social « horizontal » : ce qui lie les hommes, ensemble et permet de tisser des rapports de solidarité (lien social « macrosocial »).
- ii. Georg Simmel s'intéresse à cette même thématique, mais en tentant de l'éclairer dans ses rapports intimistes ou privés (lien social « microsocial »).
- iii. Enfin, Max Weber s'intéresse, plutôt, à la nature du lien social dans ses aspects verticaux : ce qui lie les hommes aux représentations sociales collectives, auxquelles ils acceptent de se soumettre et qui constitue, de fait, les valeurs qui leur sont communes.

Parmi les théories, on peut citer, encore une fois Durkheim qui a distingué, c'est connu, la solidarité mécanique et la solidarité organique.

- a) La solidarité mécanique : elle a lieu dans les sociétés traditionnelles et concerne les groupements stables et restreints, où les individus se ressemblent, dans leurs fonctions et représentations identiques. Elle fonctionne et agit grâce au principe de similitude. La solidarité s'exprime, ainsi, « naturellement », mécaniquement et simplement (proximité des hommes entre eux).

- b) La solidarité organique est spécifique des temps modernes où la division du travail a opéré une différenciation de plus en plus grande des tâches et des métiers. Les hommes occupent dans la société des fonctions différentes, mais toutes également indispensables à la vie en société et de la société. La solidarité est dite organique, par analogie avec les organismes vivants. La solidarité ne fonctionne pas mécaniquement, mais comme un réseau complexe dont les structures s'apparentent à celle des organismes vivants.

Durkheim analyse la société, aussi, à partir de la notion de « conscience collective » : volonté générale, chez Jean-Jacques Rousseau, imaginaire collectif, représentations collectives elles-mêmes, sentiments et croyances communes (systèmes de valeurs). Dans la société traditionnelle, la solidarité s'exprime ainsi de façon spontanée dans la pratique sociale naturelle, loyauté qui peut aller jusqu'au sacrifice de certains membres. Dans les sociétés modernes, la différenciation des fonctions est concomitante de la montée de l'individualisme (l'« égoïsme »); il y a plus une coopération qu'une réelle solidarité (ponctuelle et intéressée)¹⁸. Pour l'auteur, la solidarité dépend de la cohésion et de la « densité morale ».

6. Exclusion sociale : une réalité complexe

Le terme d'exclusion, au sens que lui donne la sociologie est, en fait, assez récent. Autrefois, il désignait : l'exil, l'ostracisme athénien, la proscription ou le bannissement (Rome et ailleurs), la condition de paria dans la civilisation hindoue ou du ghetto depuis le Moyen-âge.

¹⁸ À ce propos, voir Michel Maffesoli, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés post-modernes*, 3^e édition, Paris, Méridiens-Klincksieck, 2000. Voir aussi, concernant la post-modernité et l'individualisme, les analyses du sociologue Michel Freitag (*Dialectique et société*, tomes 1 et 2, Montréal, Saint-Martin et Lausanne, L'âge l'homme, 1986) et, dans une autre perspective, celles d'Alain Touraine (*Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984).

La plupart de ces rejets consistaient à séparer un individu ou un groupe de la communauté ordinaire, sauf dans le cas du paria qui naissait et demeurait un rejeté, méprisé et privé de tout « contact » avec les autres. En fait, la plupart des sociétés historiques ont établi une distinction entre les membres de plein droit et les membres ayant un statut à part. On peut presque dire que l'exclusion faisait, alors, partie de la normalité des sociétés, sans soulever de cas de conscience morale, politique, sinon qu'elle suscitait la miséricorde, sous le signe de la vertu de charité.

Les sociétés modernes, dès lors qu'elles furent secouées par l'idéologie révolutionnaire, bouleversèrent les anciennes structures, mais, sous prétexte de mettre fin aux exclusions, elles les réhabilitèrent d'une autre façon. Elles promettaient de les éliminer au nom de l'égalité qui serait le principe des nouvelles sociétés sans classes. C'est dans ce contexte que la sociologie a d'ailleurs fait de l'exclusion un de ses thèmes de combat, mais en moralisant le problème et pour justifier la nouvelle société. En réalité, l'idéologie ne fit que maintenir l'exclusion, mais en se donnant hypocritement bonne conscience. Pour toutes ces raisons, il a semblé judicieux de porter, dès son départ, son attention sur l'histoire des diverses approches théoriques du phénomène de l'exclusion, en exposant (ou en rappelant) les conceptions des « pères fondateurs » de la sociologie.

Enfin, la frontière entre l'intégration (à travers des liens sociaux) et l'exclusion varie et c'est l'une des tâches principales de la sociologie que d'analyser les processus des fluctuations de ses limites, en fonction des périodes, des sociétés et des groupes sociaux concernés. En sociologie, on ne peut parler que de lois tendancielles – c'est-à-dire que les lois trop générales ne valent rien en sciences humaines et sociales – et notre opinion est que le propre des lois dans notre discipline est qu'elles ont une portée limitée dans l'espace et dans le temps. Elles sont conditionnées par les cultures et les identités, les institutions et les structures et varient avec celles-ci. Nous avons commencé cette réflexion par la thèse de Durkheim sur la transformation des liens sociaux. Son œuvre est en effet le plus grand effort doctrinal pour dégager la

sociologie à la fois de la théologie, de la philosophie et de la politique : peut-être, est-il allé trop loin dans ce domaine car, entraîné par son élan, il a fini par vouloir inverser les rôles et trouver une explication ultime de la théologie et de la philosophie. Il a fini par conclure que les catégories de l'entendement sont la projection des premières structures sociales. Ainsi, Durkheim, parti en somme pour restreindre le domaine de la sociologie en délimitant soigneusement le fait social, a abouti à une sorte de « pansociologie », pour reprendre le mot de Gaston Bouthoul¹⁹, analogue à celui d'Auguste Comte. L'analyse des liens sociaux nécessite, en définitive, non seulement de « fondre le particulier dans l'universel », mais aussi un examen attentif et ethnographique, une étude comparative... Contrairement à certains auteurs qui font de l'évolution du capitalisme l'explication *a priori* de tout changement social, nous refusons tout déterminisme structural; pour expliquer les changements sociaux en France, en dehors de tout dogmatisme, il convient, à la fois, de noter que les mutations dans l'infrastructure conditionnent les évolutions de la superstructure²⁰, et de prendre en considérations les dimensions culturelles et sociales. Serge Paugam parvient à des constats similaires. S'intéressant aux nouvelles formes d'insertion professionnelle, il combine les deux éléments d'analyse (stabilité de l'emploi et satisfaction au travail) pour dégager des types idéaux d'intégration²¹. Ainsi dans le domaine familial, un emploi instable et des situations de chômage ont des effets sur les liens sociaux et le niveau de sociabilité. Cette analyse peut être rapprochée de celle proposée par Albert Hirschman²² quand il

¹⁹ Gaston Bouthoul, *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais je? », 1950, p. 96,

²⁰ Karl Marx, *Le capital*, tome 1, Paris, Éditions Sociales, [1867] 1967, postface, p. 28. Pour l'auteur, les rapports sociaux « indépendants » des volontés individuelles sont les « rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles » (voir, à ce sujet, *Introduction à la critique de l'économie politique*, *op. cit.*).

²¹ Serge Paugam, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.

²² Albert Hirschman, *Bonheur privé et action publique*, traduction par Martine Leyris, Paris, Fayard, 1983.

affirme que l'histoire est constituée d'une alternance entre vie publique (où l'individu intervient dans la sphère politique pour améliorer sa situation) et bonheur privé (quand l'individu, satisfait des droits et salaires obtenus, se replie sur la sphère domestique et familiale), suivi à nouveau par une vie publique plus intense : les individus seraient-ils sur le point, à l'entrée du XXI^e siècle, de redevenir citoyens?

Bibliographie

- Aballéa, François, « Demande sociale et commande publique », *Recherche sociale*, n° 136, octobre-décembre 1995, p. 7-22.
- Aït Abdelmalek, Ali, avec Jean-Louis Gérard, *Sciences humaines et soins : manuel à l'usage des professions de santé*, nouvelle édition, Paris, Masson, 2002.
- Aït Abdelmalek, Ali, *Territoire et profession : essai sociologique sur les formes de constructions identitaires modernes*, Cortyl-Wodon, Intercommunications et E.M.E. - S.p.r.l., 2005.
- Aït Abdelmalek, Ali (dir.), *Le territoire : entre l'Europe et l'État-nation*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2006.
- Aït Abdelmalek, Ali, *Edgar Morin, Pensador da complexidade*, Lisbonne, Instituto Piaget (Antonio Cruz, président, trad. fr., par Ana-Paula Viveiros), fin 2009-début 2010, à paraître (édition augmentée en France : *Edgar Morin, penseur de la complexité*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes).
- Aron, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, [1967] 1976.
- Boudon, Raymond et François Bourricaud, *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris, PUF, 1982.
- Bourdieu, Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas, 1983.
- Bourricaud, François, Préface à l'ouvrage de Jean-Gustave Padioleau, *L'Ordre social. Principes d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, 1986.

- Bouthoul, Gaston, *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais je? », 1950, 128p.
- Caillé, Alain, *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli des politiques*, Paris, La découverte, 1993.
- Castel, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une Chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Castel, Robert, « Les marginaux dans l'histoire », dans Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996, p. 32-41.
- Crozier, Michel et Ehrardt Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1981.
- Dubar, Claude et Pierre Tripier, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Durkheim, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, [1895] 1986.
- Durkheim, Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, [1893] 2007.
- Eraly, Alain « L'action et la structure chez Anthony Giddens », *Revue internationale de sociologie*, 1984, n^{os} 1-2, 1984, p. 299-308.
- Ferréol, Gilles et Jean-Pierre Noreck, *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin, coll. « Cours », 2000.
- Freitag, Michel, *Dialectique et société*, tomes 1 et 2, Montréal, Saint-Martin et Lausane, L'âge l'homme, 1986.
- Hirschman, Albert, *Bonheur privé et action publique*, traduction par Martine Leyris, Paris, Fayard, 1983.
- Lamberti, Jean-Claude, *La notion d'individualisme chez Tocqueville*, Paris, PUF, 1970.
- Maffesoli, Michel, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés post-modernes*, 3^e édition, Paris, Méridiens-Klincksieck, 2000.
- Marx, Karl, *Introduction à la critique de l'économie politique*, dans Œuvres, Économie I, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », [1859] 1965.
- Marx, Karl, *Le capital*, tome 1, Paris, Éditions Sociales, [1867] 1967.
- Mauss, Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », [1925] 2007 (Extrait de l'*Année Sociologique*, seconde série, 1923-24, t. 1).
- Morin, Edgar, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- Padioleau, Jean-Gustave, *L'ordre social*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Paugam, Serge (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996.

- Paugam, Serge, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.
- Pétonnet, Colette, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.
- Reynaud, Jean-Daniel, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1989.
- Touraine, Alain, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.
- Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, [1904-1905] 1964.
- Weber, Max, *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971.